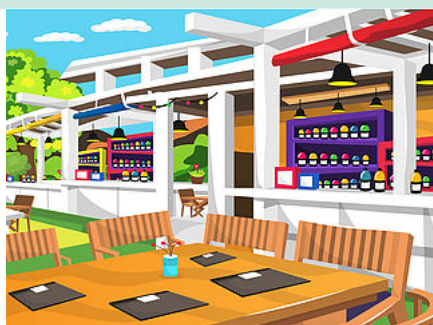


Démarches



CRÉER OU MODIFIER UNE ASSOCIATION

Création d'une association



ORGANISER UNE MANIFESTATION ASSOCIATIVE

Vous êtes une association Herbignacaise et souhaitez annoncer votre manifestation et pré-réserver du matériel (tables, chaises, bancs, stands, ...



ORGANISER UNE FÊTE DE FAMILLE

Vous souhaitez louer du matériel pour une fête de famille, merci d'envoyer votre demande par mail au service Vie associative.
Merci de préciser vos...



HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /
13h30 > 17h30
Jeu : 8h30 > 14h
Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

📞 02 40 88 90 01